



25 janvier 2022

Communiqué de presse

Partenaires pour la protection des oiseaux en hiver sur le domaine skiable des 3 Vallées

Ce 24 janvier 2022, aux Allues, a eu lieu le renouvellement de la convention de partenariat en faveur des oiseaux patrimoniaux sur le domaine skiable des 3 Vallées. Les communes des Belleville, des Allues et de Courchevel ont rejoint ce partenariat qui associait déjà depuis 2019 les sociétés de remontées mécaniques des Menuires, de Val Thorens, de Méribel et de Courchevel (SEVABEL, SETAM, Méribel Alpina, S3V), aux côtés de l'Office national des forêts, l'Office français de la biodiversité, la Fédération des chasseurs de Savoie et le Parc national de la Vanoise.

Un engagement dans la durée pour mieux connaître et protéger les oiseaux sur le domaine skiable des 3 Vallées

Ces acteurs de la montagne se sont engagés jusqu'en 2024 à **poursuivre l'amélioration de la connaissance et la protection de quatre espèces d'oiseaux remarquables** - tétras-lyre, lagopède alpin, perdrix bartavelle et aigle royal - fréquentant les domaines skiabiles en hiver.

Avec le développement des loisirs de plein air en hiver, ces espèces fragiles sont en effet **exposées à diverses sources de dérangement pouvant impacter leur survie** en cette saison difficile pour eux.

Dans ce contexte, des **espaces dits refuge** (ou de quiétude) ont été créés en faveur du tétras-lyre, où la pénétration touristique hivernale est déconseillée, voire (plus rarement) interdite. À noter que le tétras-lyre est une espèce « parapluie » dont la protection bénéficie à de nombreuses autres espèces. Ces refuges, implantés dans ou en dehors des domaines skiabiles, ne sont pas toujours compris des pratiquants et subissent des pressions de dérangement très variables.

Une **première étude a été menée de 2019 à 2021** dans le cadre d'un premier partenariat avec les domaines skiabiles sur l'ensemble du domaine des 3 Vallées avec la Réserve naturelle nationale de Plan de Tuéda attenante. L'objectif était de mieux comprendre l'utilisation de l'espace (domaine vital, rythme d'activités journalières, ...) par les oiseaux étudiés et de mieux évaluer les dérangements.

Les **enseignements de ces trois premières années de suivi sont riches mais encore incomplets** pour pouvoir proposer des actions de protection et de gestion réellement adaptées.

Un partenariat financier important pour mettre en œuvre des solutions efficaces

Les partenaires impliqués dans cette première étude, rejoints par les trois communes concernées, ont décidé de s'engager pour 3 ans pour :

- **compléter les données acquises lors de la première étude** concernant l'utilisation spatiale et temporelle du domaine par les oiseaux et l'impact des dérangements,
- **mettre en place des solutions de gestion s'appuyant directement sur les résultats** des études (zones de quiétudes plus adaptées, sensibilisation plus ciblée mais aussi visualisation de câbles de remontées mécaniques par balises),
- **Vulgariser largement les résultats** pour sensibiliser le grand public.

Sur les 3 ans, les 4 sociétés de remontées mécaniques ainsi que les communes des 3 Vallées et la Fédération des chasseurs de Savoie se sont engagées sur un **montant total de 142 500 €**. Ce financement va notamment permettre l'achat des balises satellitaires qui seront posées sur les oiseaux et le matériel de capture nécessaire.

L'Office français de la biodiversité, l'Office national des forêts et le Parc national de la Vanoise mèneront les opérations de **capture des oiseaux, de pose de balises satellitaires et de suivi des oiseaux**, sur la base d'un protocole défini par les experts, dont l'Observatoire des galliformes de montagne.

L'ensemble des données seront analysées puis communiquées à l'ensemble des cosignataires de la convention ainsi qu'aux observatoires de la biodiversité.

À travers cette nouvelle convention, État, collectivités, opérateurs publics et exploitants du domaine skiable des 3 Vallées poursuivent leur collaboration au service de la biodiversité et d'un **tourisme économiquement performant mais préservant son capital écologique**.

Par cette démarche volontariste, le site unique des 3 Vallées est également devenu **un site de référence national** pour étudier les effets des activités humaines hivernales sur un cortège d'espèces emblématiques des Alpes.

Et à l'approche des **championnats du monde de ski alpin** qui seront accueillis sur place en 2023, cette convention montre toute la dynamique de conciliation entre activités sportives et biodiversité et le caractère exemplaire des partenariats développés en Savoie.



Les signataires de la convention, le 24 janvier devant la mairie des Allues © Sylvain Aymoz